



République Démocratique du Congo

Publication du rapport d'une mission internationale

24 juillet 2009

République démocratique du Congo : la dérive autoritaire du régime

La FIDH et ses organisations membres, l'ASADHO, le Groupe Lotus et la Ligue des Electeurs publient ce jour un nouveau rapport sur la situation des droits de l'Homme en République démocratique du Congo (RDC) intitulé : la dérive autoritaire du régime.

Alors que les premières élections multipartites organisées en 2006 étaient porteuses d'espoir quant à l'établissement de l'Etat de droit en RDC, le rapport démontre que les premières années d'exercice du pouvoir légitime ont été marquées par des entraves importantes aux libertés fondamentales et l'étouffement, en toute impunité, de certaines voix contestataires par des moyens contraires aux dispositions nationales et internationales de protection des droits de l'Homme.

Dès les premiers mois, la dérive autoritaire du régime était perceptible, et celle-ci n'a depuis lors fait que s'accroître. Les autorités gouvernementales ont en effet radicalisé leurs positions vis-à-vis des voix contestataires, quelles soient politiques, associatives, syndicales...

Basé à la fois sur des faits et des témoignages précis et circonstanciés de victimes, le rapport présente notamment les derniers cas de répression contre les défenseurs des droits de l'Homme. Ces derniers font l'objet d'arrestations et de détentions arbitraires par les forces de sécurité et subissent très souvent des mauvais traitements. Les conditions de détention s'apparentent également à des mauvais traitements contraires aux dispositions garanties par la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Les forces de l'ordre sont d'ailleurs confortées dans leurs agissements illégaux par l'impunité totale dont elles jouissent jusqu'à présent.

Si les autorités congolaises se défendent de cette situation en invoquant à la fois un contexte conjugué de post conflit et de conflits persistants à l'Est du pays qui rend ardue toute tentative de réforme, nos organisations concluent que ce discours masque surtout une absence de volonté politique d'agir concrètement en faveur des droits de l'Homme. Pourtant, la RDC a signé et ratifié quasiment tous les instruments internationaux en matière de protection des droits de l'Homme. Les Congolais ont des droits, exigibles ici et maintenant, et n'ont pas à subir les conséquences de choix politiques qui visent à en reporter continuellement leur bénéfice plein et entier.

Le rapport formule de nombreuses recommandations adressées aux autorités congolaises afin que celles-ci agissent dans le strict respect des droits de l'Homme, de l'Etat de droit et des principes démocratiques. Nos organisations demandent également à la Communauté internationale, qui avait soutenu l'organisation des élections présidentielles sans exiger l'achèvement du processus de transition démocratique en matière de respect des droits de l'Homme, de se montrer à présent très ferme sur l'essentiel respect de l'Etat de droit et de la lutte contre l'impunité dans ce pays.

<http://www.fidh.org/Republique-democratique-du-Congo-la-derive>